

# Le Saumonois

Édition grand tirage gratuite



## Meilleurs voeux

La période des fêtes est un temps de relâche.  
Profitons en pour visiter nos amis, frères et soeurs

Faire le point, se remémorer

Rire et blaguer

Le Saumonois vous souhaite de joyeuses fêtes.



## Coup d'oeil municipal

Lac-au-Saumon, lundi, 5 décembre 2005 — C'est dans une salle presque pleine et j'oserais dire détendue que s'est déroulée la deuxième réunion de notre nouveau conseil.

L'équipe s'organise, les tâches sont réparties, de nouveaux règlements prennent place. Un premier consiste à remplacer la deuxième période de questions destinée au public par un "café-causerie" qui se tiendra après la réunion. Petit pas, mais belle liberté d'échange.

Un deuxième consiste en une nouvelle tarification pour la location de la salle des loisirs ainsi que la cessation de louer celle-ci à des fins lucratives et/ou commerciales.

Dans le but de rentabiliser les énergies, nos élus se voient attribuer les responsabilités suivantes:

Francis Saint-Laurent : loisirs et culture.

Normand Gallant: développement économique, social et touristique.

Carmen Bilodeau: sécurité publique, politique familiale, protocole et logistique lors d'activités et d'événements.

Jean-Guy Pelletier: hygiène du milieu et relations avec les citoyens.

Rosaire Côté: Ressources humaines (employés municipaux), urbanisme et zonage.

André Gaudet: transport routier, ressources matérielles (bâtiment et équipement).

Jean-Claude Dumoulin: représentant de la "Route verte".

Les conseiller(e)s ont déjà pris connaissance de leurs dossiers et invitent les citoyens et citoyennes à les épauler dans leurs démarches. À nous maintenant de répondre à leur appel.

Naturellement, les citoyens sont toujours assoiffés, quand boiront-ils de l'eau potable et à quel prix? Les réponses viendront plus tard et elles seront plus limpides, après une étude d'avantage approfondie du dossier.

D'ici la prochaine réunion, passez un joyeux "Temps des Fêtes".

Francyne Cyr.

## Le dossier de l'eau potable

Le Conseil municipal a rencontré le groupe conseil BPR en rapport au projet d'alimentation en eau potable, un avant-projet chiffré alimentant en eau de bonne qualité et en quantité presque illimitée les usagers actuels du réseau de même que les résidents du secteur du parc route 132; augmenté en ce qui les concerne d'un raccord au réseau d'égout. En ressort l'absence de choix de la part de la municipalité d'aller de l'avant avec un tel projet. La situation actuelle n'est plus acceptable selon les normes et critères du gouvernement en matière de qualité de l'eau potable. Toutes les municipalités et villes alimentées en eau par des bassins de surface devront traiter leurs eaux. Ce n'est pas une alternative pour nous à Lac-au-Saumon, une question de coût d'abord et une question de quantité d'eau disponible. Les quantités d'eau requises, débits maximum journaliers + débits incendie évaluées à 4 880 m<sup>3</sup>/jour sont tout simplement hors d'atteinte avec notre approvisionnement présent, tout spécialement en été, en période de canicule. Cet avant-projet a été soumis également au gouvernement qui ne manquera pas de le questionner et, selon le présentateur, évaluera ses coûts versus la capacité de payer des contribuables concernés. Comme le gouvernement est un important bailleur de fonds, ses contributions pouvant atteindre 80% et plus de la couverture des coûts, il est le joueur vedette de l'équipe. Dans les faits, nous pourrions toujours refuser par référendum ou autrement d'embarquer dans une aventure que d'aucun trouve coûteuse, mais finalement, c'est le gouvernement qui aura le fin mot. Nous ne sommes évidemment pas sans ressources dans l'histoire, nous allons abondamment en discuter, et travailler à faire en sorte que chacun des contribuables

concernés se sente bien servi des propositions et des résultats, c'est notre engagement. Des chiffres pour le financement ont été déposés

| Description                                                    | Coûts              |
|----------------------------------------------------------------|--------------------|
| Alimentation en eau – Principal                                | 2 340 000\$        |
| Alimentation en eau – Parc de maisons mobiles + 132            | 80 000\$           |
| Distribution en eau                                            |                    |
| - Correction du réseau – Secteur village                       | 295 000\$          |
| - Réfection du réseau Parc de maisons mobiles + 132            | 603 000\$          |
| Collecte et interception des eaux usées                        |                    |
| - Parc de maisons mobiles + 132                                | 1 037 100\$        |
| <b>Total incluant taxes nettes, imprévus et frais connexes</b> | <b>4 335 900\$</b> |

et l'ordre de grandeur à de quoi effrayer. Ces avancés sont des estimés basés sur un projet, c'est à dire à l'image d'une situation que l'on pense atteindre.

Certains vous entraîneront dans une logique de décroissance pour justifier leur embarqué par reculs, nous choisissons le sens contraire; notre économie est basée sur l'exploitation de ressources renouvelables, sur les services aux personnes du troisième âge, un secteur en croissance, sur l'alimentation (agriculture, abattoir, eau potable pourquoi pas?), toutes ressources qui souffrent moins la concurrence mondiale. L'ordre de grandeur de notre population permet la mobilisation. Notre avenir elle, dépend des décisions que nous devons prendre collectivement et très bientôt.

Jean Guy Pelletier



*En ce temps de réjouissances, il nous fait un grand plaisir de vous faire part de notre sincère reconnaissance en soulignant combien nous apprécions les relations agréables que sont les nôtres.*

*La Municipalité de Lac-au-Saumon vous souhaite un très Joyeux Noël et qu'un Nouvel An radieux vous apporte bonheur et prospérité.*

**Le conseil municipal:**

*Jean-Claude Dumoulin, maire*

*Francis St-Laurent #1, Normand Gallant #2, Carmen Bilodeau #3,*

*Jean-Guy Pelletier #4, Rosaire Côté #5, André Gaudet #6*

**et le personnel :**

*Nadia St-Pierre, dir. gén., sec.-trés., Manon Sirois, dir. gén., sec.-trés. adj.,*

*Camil Richard, chef d'équipe, Jean Dumoulin, opérateur-journalier,*

*Daniel Pelletier, journalier, Bermond Gagné, journalier*



## **À quand la foresterie régionale**

L'industrie forestière en déclin se plaint du manque de relève, mais quel jeune moins ambitieux voudrait débiter une carrière avec l'assurance d'aller faire la file au bureau d'assurance emploi chaque année ou presque?

Ce qui fait que le Québec ne connaît pas encore l'exode massif de population vers l'ouest et les États-Unis, que connaissent depuis plusieurs années les maritimes, c'est la langue. Mais cette barrière ne tient jamais qu'un temps.

Pour arrêter l'hémorragie de population vers les États-Unis au début du XX<sup>e</sup> siècle, le gouvernement avait décidé, 10 ans trop tard, de concéder de nouvelles terres à la colonisation, car il n'y avait plus de terres agricoles disponibles au Québec. Il serait grand temps que les gouvernements d'aujourd'hui donnent des terres de la couronne à des individus pour qu'eux et leur famille puissent vivre dignement à l'année de l'exploitation durable de leur forêt. La foresterie est une science et, pour des raisons historiques, la population locale la connaît assez bien et des

lieux de formation existent. C'est une bonne base sur laquelle on peut miser avant d'avoir à importer des gens pour le faire. Il y a moyen de vivre confortablement de l'exploitation forestière.

Il n'y a pas que "l'épinette à papier" à vendre. Tout le marché du tremble existe et il en manque déjà. Surprenant, n'est-ce pas pour un territoire où le peuplier faux tremble pousse aussi bien que de la mauvaise herbe. À cette heure, le bois franc d'ébénisterie est presque entièrement importé des États-Unis parce qu'il a été trop récolté, à une certaine époque, et pas assez replanté au Québec. Les grands pins sont quasi disparus du territoire de Lac-au-Saumon de même que le chêne. Le gouvernement doit rechercher des solutions efficaces pour diminuer sa charge sociale en région. Qu'il passe des paroles aux actes et remette aux populations la gestion de leur territoire forestier, tel qu'ils le réclament d'ailleurs depuis des lustres. Paradoxalement, le gouvernement rabâche qu'il attend des propositions de projets pour les régions... Il n'y a pas pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.

**Marc Thériault**

## **Édition abonnés**

Notre édition abonnés est maintenant courante. Plusieurs d'entre-vous avez manifesté de l'intérêt à la recevoir et plusieurs n'ont pas fait parvenir leur paiement. Nous vous rappelons que le prix : 1 \$/ numéro pour l'écrit et 50 cents pour l'électronique via le net couvre nos frais et nos frais seulement. Nous réservons à partir de maintenant nos copies à ceux et celles qui ont effectué leur paiement. À compter du 20 décembre nous faisons relâche pour la période des Fêtes, notre prochain numéro, édition abonnés, paraîtra le 10 janvier 2006.

### **La rédaction**

## **Dernière heure Les libéraux adoptent le projet de loi 134**

Désormais, les municipalités et villes pourront confier la gestion de l'eau à l'entreprise privée, les infrastructures ne sont pas concernées.

**Abonnez-vous au Saumonois**

**Faites le lire à vos amis**